

FICHE PETITE PROPRIÉTÉ : conseils particuliers

- **C'est quoi ?**

Le territoire d'Ambert Livradois Forez compte 34 000 propriétaires forestiers, avec une surface moyenne d'environ 0,4ha. Le morcellement est le résultat de divisions de parcelles lors des successions.

- **Quels problèmes spécifiques?**

Les coûts à l'hectare de la gestion forestière, des travaux ou des exploitations, sont plus élevés pour les petites parcelles que pour les grandes parcelles. En effet, les coûts fixes sont moins contrebalancés par de gros volumes de bois, et peuvent même s'avérer supérieurs en raison de problèmes d'accessibilités. Les petites parcelles ne sont aussi que rarement suivies par un gestionnaire.

Cela conduit souvent les propriétaires à moins gérer leur forêt, à ne pas faire d'éclaircies. L'itinéraire sylvicole peut être réduit à une coupe rase suivie d'une plantation. Cette gestion peut pourtant avoir des conséquences sur le territoire, l'eau, les sols, les paysages ou la biodiversité.

La multiplicité des propriétaires peut limiter la mise en place de projets à l'échelle territoriale. Cela rend par exemple les programmes de renaturation de cours d'eau en forêt plus difficile puisqu'il faut travailler avec un grand nombre de propriétaires dont les parcelles ne jouxtent parfois qu'une très faible longueur du cours d'eau. Les petites propriétés peuvent aussi freiner la mise en place de mesure contre la prolifération de ravageurs comme les scolytes.

- **Quelles solutions ?**

Une première solution peut consister en un regroupement de propriétaires en coopératives, en Groupement Forestier ou en Association Syndicale Libre pour mutualiser les coûts de gestion, des travaux et des coupes. Cela présente l'avantage de réduire les coûts pour le propriétaire, de réaliser des éclaircies (voir les avantages dans la fiche dédiée) et de planifier les travaux en commun.

Le regroupement du foncier forestier correspond à l'achat par un propriétaire forestier de parcelles voisine de la sienne.

Il est également possible de laisser les parcelles en libre évolution lorsque l'exploitation est trop coûteuse et compliquée. A long terme, ces parcelles peuvent avoir un effet bénéfique pour le territoire, en particulier pour la biodiversité.

Enfin, les travaux peuvent être réfléchis avec des actions en commun sur le territoire, grâce à de l'animation territoriale.



Parcelles cadastrales à l'Est d'Arlanc